



## Vice caché (?) Véhicule particulier

-----  
Par frenchlovatic

Bonjour,

J'ai acheté le 2 juin 2022 une Ford fiesta de 2020 dans un garage professionnel. Celle avait 10K kms et le vendeur m'a dit qu'elle venait d'Allemagne. J'avais une garantie constructeur d'1 an pour le moteur et les pièces.

1 semaine après l'achat, j'ai constaté qu'il y avait une forte infiltration d'eau à l'intérieur de la portière passagère suite à de fortes pluies. Le garage m'a repris la voiture afin de démonter la portière et effectuer un travail d'étanchéité. Plus de problème apparaît ensuite.

Fin juillet 2023, la serrure de cette même portière ne fonctionne plus, je la fait donc réparer dans un autre garage. Lors des réparations, le garagiste m'informer que les deux portières droites ne sont pas d'origine et que la serrure de la portière tenait avec 2 fils de fer, d'où le non fonctionnement de la serrure. De plus, la portière passagère présente des traces, montrant que la portière a été repeinte. Les réparations m'ont coutées 300?.

J'ai ce jour, à nouveau un problème d'étanchéité sur la zme portière. Le problème n'est donc pas résolu.

Je compte rendre visite au garage qui me l'a vendue la semaine prochaine.

Avec tous ces éléments, mes questions sont les suivantes : il y a-t-il un recours possible auprès du garagiste qui me l'a vendue ? Puis-je porter plainte pour vice caché (ou autre) ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Bien cordialement